

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 09 juillet 2025 AU 08 septembre 2025

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de PERMIS D'ENVIRONNEMENT introduite par FERME DU MOULIN DE CAUMONT SRL, Rue de la Longue Épine, 8 à 7904 Pipaix, ayant pour objet le renouvellement du permis d'environnement, sans extension, de l'exploitation avicole existante (54.573 poules pondeuses) et comportant une étude d'incidences sur l'environnement. Le siège d'exploitation se situe Rue d'en Haut, 24 à 7906 Gallaix.

Toute personne souhaitant obtenir des explications techniques sur le projet, peut contacter :	
Le demandeur :	FERME DU MOULIN DE CAUMONT SRL Rue de la Longue Épine, 8 à 7904 Pipaix
Le Fonctionnaire technique :	Géry Primosig Place du Béguinage, 16 à 7000 Mons Tél : 065 32 82 00
L'Administration communale :	Service environnement Zoning industriel de l'Europe, 7 7900 Leuze-en-Hainaut Tél : 069/59.02.59 ou 069/59.02.69 environnement@leuze-en-hainaut.be

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
04/07/2025	09/07/2025	Zone Industrielle de l'Europe 7 Date : 08/09/2025 Heure : 11H00	Collège communal Avenue de la Résistance(L), 1 7900 Leuze-en-Hainaut

Les délais de l'enquête publique sont suspendus du 16 juillet au 15 août.

Le collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. L'autorité compétente dans ce dossier est le Collège communal de Leuze-en-Hainaut.

Le dossier de demande de permis peut être consulté durant la période de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures d'ouverture du service au Service Urbanisme/Environnement - Zone Industrielle de l'Europe 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut **du lundi au vendredi entre 9h à 12h - le mercredi de 9h à 12h et entre 14h à 16h ou sur rendez-vous préalable au 069/59 02 63.**

Le dossier de demande de permis peut également être consulté durant la période d'enquête :

- A la Ville de Péruwelz : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le lundi et le mercredi de 13h30 à 16h30, ainsi qu'en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux uniquement sur rendez-vous pris 24 heures à l'avance, au service Cadre de Vie – Rue des Chauffours 7 à 7600 Péruwelz (contact enquête publique : environnement@peruwelz.be, tél : 069 89 52 03 ou par courrier Rue Albert 1er, 35 à 7600 Péruwelz) ;
- A la Commune de Frasnes-lez-Anvaing : Du lundi au vendredi de 8h à 12h, le mercredi de 13h à 16h et le vendredi de 16h à 20h (horaire modifié au vendredi de 13h à 16h en juillet/août), Place de l'Hôtel de Ville 1 à 7911 Frasnes-lez-Buissenal uniquement sur rendez-vous pris 24 heures à l'avance. (contact enquête publique : environnement@frasnes-lez-anvaing.be, Tél : 069 87 16 38) ;
- A la Ville de Tournai : Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 9h à 12h, le mercredi et le vendredi de 13h45 à 15h45, au service urbanisme, uniquement sur rendez-vous pris le vendredi qui précède avant 15h30, Avenue de Maire, 175 à 7500 Tournai (contact enquête publique: service.urbanisme@tournai.be, Tél : 069 33 23 14 ou par courrier à Rue Saint Martin, 52 à 7500 Tournai).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès du Service Environnement ainsi que par mail selon les modalités et dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.